

Département de la Corrèze

Commune de SAINT AUGUSTIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-135

Séance du 17 janvier 2025

Date de convocation :
9 janvier 2025

Membres en exercice : 10
Présents : 7
Représentés : 3
Votants : 10
Exprimés : 10
Votes Pour : 10
Votes Contre : 0

Le 17 janvier 2025 à 19H00, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

Présents : Mrs Auboiron, Broussolle, Bouillon, Maison, Mmes Monédière, Bénesteau, Géraudie.

Absents : Mrs Martinie (a donné pouvoir à Marcel Auboiron), Leclerc (a donné pouvoir à Jean-Pierre Broussolle), Mme Bourzeix (a donné pouvoir à Lucille Bénesteau)

Lucile Bénesteau a été désigné(e) secrétaire de séance.

OBJET : Lancement de la consultation dans le choix d'un architecte ou d'un cabinet

Après avoir acheté l'ancien hôtel (bâtiment Barry) afin de construire des logements de type studio ainsi que deux logements dont un pour une personne en situation d'handicapé.

Le projet du choix de l'architecte sera prévu au BP 2025, afin de lancer le projet, Monsieur le Maire souhaite lancer la consultation pour la désignation d'un cabinet ou d'un architecte qui assurera la mission de maîtrise d'œuvre nécessaire pour mener à bien la réalisation des travaux. La procédure de consultation sera lancée dès les prochaines semaines.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le lancement d'une consultation pour le choix d'un architecte ou d'un cabinet
- AUTORISE le lancement des consultations conformément au code de la commande publique
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement de ce marché, ainsi qu'à signer toutes les autres pièces relatives à ce marché.

Le Maire.
M. AUBOIROUX

